

RAPPEL DE PRODUIT

VÉRITABLE JAMBON PERSILLÉ DE BOURGOGNE Salaisons Dijonnaises

Alimentation / Viandes

Véritable Jambon persillé de Bourgogne

Marque : **Salaisons Dijonnaises**

Modèle ou référence : **Véritable Jambon persillé de Bourgogne SALAISONS DIJONNAISES**

- **GTIN 3441700283152 Lot 312062 Date limite de consommation 12/12/2023**

Conditionnements : Barquette tranche individuelle de 200g

Date de commercialisation : 09/11/2023

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : FR 21 231 005 CE

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : **Coopérative U**



Publication du : 15/11/2023

Motif du rappel : **Présence Salmonelle**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : **0380787798**

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : **19/12/2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

